

# Les ACTUS DE BIAS

Bulletin Municipal  
N° 6 - Juin 2023

Association  
Bias Rando

---

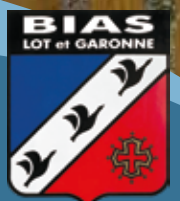
Finances de  
la commune

---

Ordures  
ménagères  
*MOULIN*  
Redevance  
incitative

---

Animations  
2023



# Le MOT DU MAIRE



Cette seconde moitié de mandat a été marquée par la brutale disparition de Jean-Pierre Seuves, Maire de Bias pendant trois ans. Le Conseil Municipal m'a élu pour lui succéder en début d'année. Nous poursuivons notre mission avec la même rigueur, mais dans un contexte économique difficile.

De ce fait, les budgets présentés dans les pages suivantes prennent en compte ces contraintes. En 2023, le principal investissement est le début de la restauration du château aux assiettes, subventionnée à 80% par l'Etat, la Région, le département et la Mission Stéphane Bern. Des études sont planifiées dès cette année, pour pouvoir réaliser des travaux en 2024 et en 2025. Ces études portent principalement sur les gros travaux d'entretien des écoles (étanchéité des toitures, façades, végétalisation des cours) et sur le réaménagement de l'ensemble salle des fêtes-salle polyvalente qui fait suite à la création du parvis.

L'accueil en mairie a été modifié : les services de l'état civil, de l'urbanisme, de gestion du cimetière, du CCAS ont désormais des bureaux

dédiés, par soucis de convivialité et surtout de confidentialité. De plus, il est préférable de prendre un rendez-vous afin d'éviter une éventuelle attente.

Après la réalisation de ralentisseurs, la commune poursuit son plan de sécurité routière contre la vitesse excessive et la sécurisation de certains passages piétonniers. Dans un premier temps, l'installation de plots provisoires pour créer des chicane permettra de tester si les endroits retenus sont judicieux et efficaces, avant une implantation définitive, dans un second temps.

Ces nouvelles Actus de Bias vous présentent les animations 2023. Je vous invite toutefois à consulter régulièrement le site internet de la mairie pour plus de détails et de nouveautés. En effet, ce site est actualisé au fur et à mesure des nouvelles programmations des associations ou de la commune. Le principal changement porte sur le format des Estivales, qui auront plusieurs dates au fil de l'été, et qui finiront avec les Journées Européennes du Patrimoine en septembre.

**Xavier LLOPIS**



## HOMMAGE À JEAN-PIERRE SEUVES

**MAIRE DE BIAS : MAI 2020 - DÉCEMBRE 2022**

Élu Maire de Bias en mai 2020, **Jean-Pierre SEUVES** était toujours disponible pour toutes les missions qui pouvaient lui être confiées, impliqué dans tous les projets, participant à toutes les démarches et prenant plus que sa part des travaux et des obligations diverses. Il laisse le souvenir d'un élu compétent et efficace, soucieux de l'intérêt général, dévoué à la cause de notre commune, sachant de surcroît apaiser les conflits et trouver ces compromis qui font avancer le débat et la délibération.

Pour cette raison et pour d'autres, il laisse un grand vide dans l'équipe municipale, qui achèvera son mandat sans lui.

Il avait toute notre estime et notre amitié.

Il a toute notre reconnaissance pour ce qu'il a entrepris et réalisé dans notre commune.

**Nous ne l'oublierons pas.**

# REGARD Sportifs

## Biassais à L'HONNEUR

### ASSOCIATION « BIAS JUDO »

HECTOR ET JULIAN « CHAMPIONS »

**Vice-champion de France de kata Judo** à REIMS (Marne) le 18 Mars 2023.

**Vainqueur du Tournoi Européen Senior** à LAON (Aisne) le 15 Avril 2023 **Hector et Julian ont été surclassés** dans la **catégorie Senior** pour participer à cette compétition, et actuellement ils sont dans la catégorie des moins de 23 ans.

**Qualifiés aux Championnats d'Europe de Kata Judo** qui vont se dérouler en SLOVÉNIE (Podcetrtek) du 12 au 14 juin 2023 avec, nous l'espérons, une belle réussite sportive.

À suivre...

**CONTACT :** Jean-Marc TONTI ☎ **06 52 66 08 52**  
bruno.vincent47@orange.fr



### ASSOCIATION « GYM » DE BIAS

LES MUSCLÉS IMPÉRIAUX

Les musclés **impériaux en finale de coupe d'Aquitaine** les 15 et 16 avril 2023 à Penne d'Agenais (Lot-et-Garonne) où titres et records régionaux ont récompensé leurs bonnes aptitudes.

Qualifiés pour les **Championnats de France** dans les catégories de force athlétique, de

développé couché et d'haltérophilie les 3 et 4 juin 2023, à **Bagnolet** (Seine-Saint-Denis) avec le souhait de belles performances à cette équipe de douze athlètes Biassais.

**CONTACT :** Georgette CHALADA  
☎ **06 70 19 52 12** • [www.gymbias.fr](http://www.gymbias.fr)  
[georgette.chalada52@wanadoo.fr](mailto:georgette.chalada52@wanadoo.fr)



L'équipe composée de 7 femmes et 5 hommes a gagné la coupe d'Aquitaine.

1<sup>er</sup> en 3 forces athlétique  
2<sup>ème</sup> en développé couché

## SOMMAIRE

|                                     |             |
|-------------------------------------|-------------|
| MOT DU MAIRE .....                  | <b>P.2</b>  |
| SPORTIFS BIASSAIS A L'HONNEUR ..... | <b>P.3</b>  |
| COIN DES ENFANTS .....              | <b>P.4</b>  |
| COIN DES ASSOCIATIONS .....         | <b>P.5</b>  |
| FINANCES .....                      | <b>P.6</b>  |
| MANIFESTATIONS .....                | <b>P.8</b>  |
| AMÉNAGEMENTS .....                  | <b>P.9</b>  |
| INFORMATIONS PRATIQUES .....        | <b>P.10</b> |
| COMMUNIQUÉS .....                   | <b>P.12</b> |

# COIN des ENFANTS



## CENTRE DE LOISIRS



### « GEEKS DAYS »

VENDREDI 10 FÉVRIER

SALLE ESPACE MULTIFONCTIONNEL

DE CASSENEUIL

Pendant les vacances de Février, l'Agglomération du Grand Villeneuvois a proposé un tout nouvel événement à destination des jeunes du territoire : les « **Geeks Days** ».

Le but est de permettre aux jeunes de l'agglomération de se rencontrer autour d'une thématique commune (mangas, gaming, cosplay, jeux de cartes), tout en les sensibilisant, ainsi que les parents, aux dangers d'une pratique accrue des écrans.

Lors de la journée du vendredi 10 février réservée à l'accueil des centres de loisirs, une vingtaine d'enfants du centre de loisirs de Bias a participé à ces animations.

### ÉTÉ JEUNES 2023

SEMAINE DU 24 AU 28 JUILLET



Pour la deuxième année, la municipalité va mettre en place une semaine « **Été Jeunes** » durant les vacances d'été en partenariat avec l'association Loisirs Jeunesse de Bias et la CAF 47.

Cette opération concerne des adolescents Biassais de 14 à 16 ans (à la date du chantier jeunes). Cette action citoyenne a pour objectif de sensibiliser les jeunes à la rénovation et à l'entretien de leur commune.

Le principe : en matinée participer à des chantiers municipaux (peinture, entretien des espaces verts et de mobilier urbain...) et l'après-midi pratiquer des activités ludiques (sports, culture, nature).

Si vous êtes intéressé et si vous remplissez les critères de domiciliation et d'âge, contactez le centre de loisirs à partir du 5 juin 2023 au **05 53 40 12 73**.

### PRÉFORMATION « SÉSAME »

MERCREDI 5 AVRIL



L'association Loisirs Jeunesse de Bias accueille depuis début mars une préformation aux métiers de l'encadrement dans les domaines du sport et du socioculturel. Ce dispositif nommé « **SÉSAME** » est initié par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) de Nouvelle Aquitaine. Il permet aux jeunes de 16 à 25 ans de confirmer leur projet de formation dans ce secteur.

Après un mois de préformation, ces jeunes motivés et dynamiques ont organisé, le mercredi 5 avril, leur première expérience d'encadrement pour les enfants, lors d'une journée sportive.



# COIN des ASSOCIATIONS

À NOTER  
DANS  
VOTRE  
AGENDA !

**DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2023**

Portes Ouvertes des Associations Biassaises.

**DIMANCHE 8 OCTOBRE 2023**

Octobre Rose avec une marche familiale organisée pour le dépistage du cancer du sein.



## BIAS RANDO MULTILOISIRS

Depuis 2005, date de sa création, Bias Rando fait découvrir notre région en randonnées, sans compétition ni performance, tel est l'objectif du club.

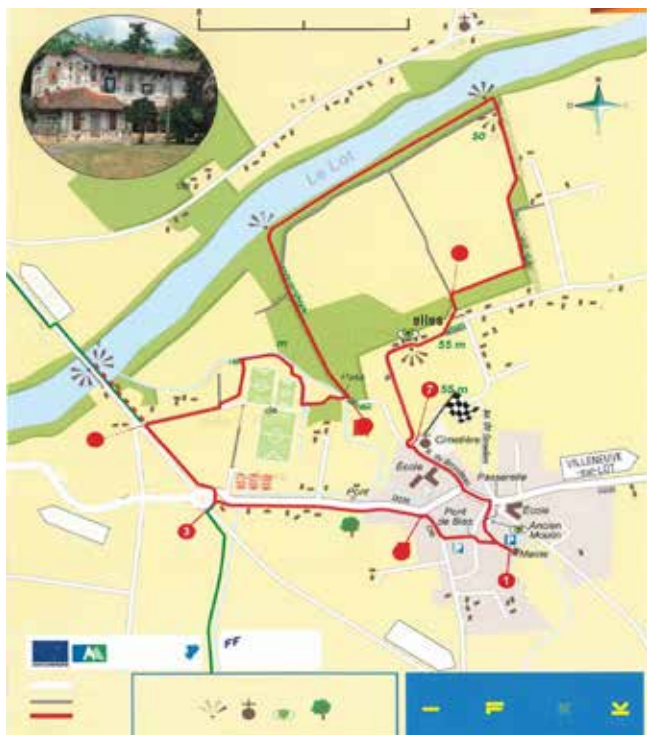
Affilié à la Fédération Française de randonnée pédestre, c'est un sport/loisirs qui a de multiples vertus sur le moral et sur la santé physique.

L'association voit le nombre de ses membres en pleine évolution avec, à ce jour, 70 adhérents. D'autres associations de rando rejoignent régulièrement les animations Biassaises, sans oublier la participation des « petits enfants » (35) !

**CONTACT :** michel.pasquier@wanadoo.fr  
Martine LAFON ☎ 06 48 05 20 09 • lafon.martine@sfr.fr

**Toutes les infos sur les activités et les animations :**  
<https://biasrando.jimdofree.com>

**Liens :** <https://rando.tourisme-lotetgaronne.com>



Randonnée depuis le centre Bourg de Bias

### BUREAU COMPOSÉ DE 7 MEMBRES

**Un Président :** Michel PASQUIET  
**Une Vice-Présidente :** Nadette HOUARD  
**Un Président d'Honneur :** Jean TAVENET  
**Une Trésorière :** Suzette RENAUD  
**Une Secrétaire :** Martine LAFON  
**Une Secrétaire Adjointe :** Chantal PEREIRA

### ACTIVITÉS

Randonnées pédestres tout au long de l'année par des animateurs diplômés bénévoles.

**TOUS LES MARDIS APRÈS-MIDI :** boucle de 8 à 13 km - RDV 13h30 parking Mairie de Bias.

**TOUS LES JEUDIS APRÈS-MIDI :** « rando douce » boucle de 5 à 7 km - RDV 13h30 parking de la Mairie de Bias.

**LE JEUDI TOUS LES 15 JOURS :** randonnée à la journée, boucle de 16 à 20 km avec pique-nique tiré du sac - RDV 10h parking du Conforama à Villeneuve-sur-Lot.

**LE SAMEDI APRÈS-MIDI TOUS LES 15 JOURS :** boucle de 9 à 13 km RDV 13h30 parking de la Mairie de Bias.

**LE DIMANCHE :** boucle de 18 à 20 km RDV 8h30 parking de la Mairie de Bias, retour à midi pour le pique-nique.

Avec aussi dans l'année : Une randonnée découverte du patrimoine sur une journée.

Une randonnée « petits enfants » des membres du club (vacances scolaires).



### ANIMATIONS ANNUELLES

**JANVIER :** galette des rois

**FÉVRIER :** rando crêpes

**MARS :** rando solidaire pour le cancer « Mars Bleu »

**MAI :** rando de ferme en ferme

**VOYAGE ANNUEL :** de 7 à 8 jours à la découverte des régions.

**JEUX DE SOCIÉTÉ :** belote-rami-uno-scrabble etc... (1 fois par mois)

# FINANCES

## COMPTE ADMINISTRATIF 2022

| FONCTIONNEMENT DÉPENSES               |                  | FONCTIONNEMENT RECETTES                 |                  |
|---------------------------------------|------------------|---|------------------|
| Charges générales                     | 505 641          | Remboursement salaires                  | 59 337           |
| Charges personnel                     | 1 285 082        | Produits gestion diverse                | 109 509          |
| Charges gestion courante              | 443 589          | Impôts et taxes                         | 2 104 652        |
| Charges financières & exceptionnelles | 43 503           | Dotations et participations             | 458 397          |
| Dépenses imprévues                    | 0                | Produits gestion courante & divers      | 1 600            |
|                                       |                  | Opération d'ordre                       | 0                |
|                                       |                  | Excédent de fonctionnement reporté 2021 | 1 286 255        |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>2 277 815</b> | <b>TOTAL</b>                            | <b>3 919 750</b> |

| INVESTISSEMENT DÉPENSES   |                  | INVESTISSEMENT RECETTES    |                  |
|---------------------------|------------------|----------------------------|------------------|
| Travaux investissements   | 719 276          | Subventions                | 87 103           |
| Remboursement emprunts    | 231 616          | TVA - Excédent capitalisé  | 597 041          |
| Dépenses imprévues        | 0                | Produits cessions & divers | 4 448            |
| Divers opérations d'ordre | 18 046           | Dotations                  | 209 169          |
| Déficit reporté 2021      | 311 194          | Opération d'ordre          | 272 480          |
| <b>TOTAL</b>              | <b>1 280 132</b> | <b>TOTAL</b>               | <b>1 170 241</b> |

Résultat de fonctionnement excédent : 1 620 502 €

**EXCEDENT ANNUEL : 1 331 202 €**

Résultat d'investissement déficit : 289 300 €

### INVESTISSEMENTS PRINCIPAUX RÉALISÉS EN 2022

Travaux église ..... 679 €  
 Grosses réparations et équipement .... 28 717 €  
 Travaux voirie et réseaux..... 248 803 €  
 Aquisition terrains immobiliers ..... 81 270 €  
 Acquisition de gros matériel ..... 85 522 €  
 Acquisition de matériel services techniques... 19 726 €  
 Château des assiettes - Domaine de Senelles ... 47 976 €

Accessibilité des bat,com,..... 274 €  
 Façade salle polyvalente..... 7 837 €  
 Espace Agora ..... 5 028 €  
 Aménagement parvis salle des fêtes... 184 290 €  
 Passerelle..... 9 148 €  
**Total..... 719 270 €**

# FINANCES

## BUDGET PRIMITIF 2023

| FONCTIONNEMENT DEPENSES                |                  | FONCTIONNEMENT RECETTES            |                  |
|--|------------------|------------------------------------|------------------|
| Charges générales                      | 585 550          | Remboursement salaires             | 35 600           |
| Charges personnel                      | 1 294 450        | Produits gestion diverse           | 107 000          |
| Charges gestion courante               | 476 190          | Impôts et taxes                    | 2 134 808        |
| Charges financières & exceptionnelles  | 44 700           | Dotations et participations        | 453 474          |
| Dépenses imprévues                     | 1 60 446         | Produits gestion courante & divers | 3 580            |
| Opération d'ordre                      | 28 000           | Opération d'ordre                  | 0                |
| Virement à la section d'investissement | 1 478 328        | Excédent de fonctionnement reporté | 1 331 202        |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>4 065 664</b> | <b>TOTAL</b>                       | <b>4 065 664</b> |

| INVESTISSEMENT DÉPENSES   |                  | INVESTISSEMENT RECETTES                  |                  |
|---------------------------|------------------|--|------------------|
| Travaux investissements   | 1 825 300        | Subventions                              | 566 474          |
| Remboursement emprunts    | 236 500          | TVA - Excédent capitalisé                | 289 300          |
| Dépenses imprévues        | 112 002          | Produits cessions & divers               | 101 000          |
| Divers opérations d'ordre | 0                | Virement de la section de fonctionnement | 1 478 328        |
| Déficit reporté 2022      | 217 491          | Opération d'ordre                        | 28 000           |
| RAR                       | 297 083          | Virement de la section de fonctionnement | 225 274          |
| <b>TOTAL</b>              | <b>2 553 038</b> | <b>TOTAL</b>                             | <b>2 688 376</b> |

### INVESTISSEMENTS PRINCIPAUX PRÉVUS POUR 2023

Travaux église ..... 10 000,00 €  
 Grosses réparations et équipement... 63 540,00 €  
 Travaux voirie et réseaux ..... 377 414,34 €  
 Acquisition de terrains et immobilier.. 80 000,00 €  
 Acquisition de gros matériel ..... 64 850,00 €  
 Acquisition de matériel services techniques.. 65 705,00 €  
 \*Château des assiettes - Domaine de Senelles . 600 440,00 €  
 Accessibilité des bat, com, ..... 5 000,00 €

Espace Agora ..... 5 400,00 €  
 Parvis salle de fêtes .....  
 Passerelle..... 8 250,00 €  
 Etude de valorisation architecturale - touristique.. 66 500,00 €  
 Réfection terrains stade..... 16 000,00 €  
 Aménagement parc et jardins..... 55 700,00 €  
 Etude de rénovation énergétique bâtiments publics.. 120 000,00 €

\* Coût prévisionnel = ..... 600 000 € TTC (soit 500 000 € HT)

Subventions = ..... 425 283 € TTC

- DRAC = 180 000 €

- Nouvelle Aquitaine = 112 500 €

- DETER = 42 783 €

Soit un reste à charge = ..... 174 717 € TTC

# MANIFESTATIONS

INFORMATIONS MISES À JOUR EN PERMANENCE SUR LE SITE : [WWW.MAIRIE-DE-BIAS.FR](http://WWW.MAIRIE-DE-BIAS.FR)

## RÉALISÉES CET HIVER

### DIMANCHE 5 MARS VIDE GRENIER

Organisé par l'association « La Boule Biassaise » avec comme toujours un grand succès lors des vide-greniers dans le centre Bourg de Bias.



### DIMANCHE 12 MARS RANDONNÉES EN MATINÉE

Dans le cadre de **MARS BLEU**, l'association **Bias Rando Multifloirs** a organisé deux randonnées matinales au profit du Comité de Cancérologie. Malgré une météo pluvieuse, mais dans une ambiance sportive, près de 70 personnes ont pris le départ devant la mairie, pour les deux boucles.

## RÉALISÉES AU PRINTEMPS



### VENDREDI 28 AVRIL BAL OCCITAN

Prestation des enfants CM1/CM2 de l'école de Bias dans la salle des Fêtes « Yves Mourgues », avec la participation des musiciens du Cercle Occitan du Lot-et-Garonne.

### JEUDI 18 MAI

Course de vélos organisée par le Guidon biassais sur environ 5 kms, ce circuit de « Lalandette » a connu une belle participation avec 117 concurrents. Les couleurs biassais ont été portées haut avec 2 victoires : Hugo LANG en 3ème catégorie et Teddy CHAMPION en cadet.



## À VENIR CET ÉTÉ

### LES ESTIVALES DE BIAS

C'est la 3<sup>ème</sup> édition des animations Biassaises pendant les vacances scolaires.

#### SAMEDI 22 JUILLET • 21H30 Les « yeux dans les étoiles »

Domaine de Senelles, soirée astronomie avec un léger croissant de lune en début de soirée, puis Saturne vers 23h.

#### VENDREDI 4 AOÛT • 21H30 Cinéma en plein air

« TOP GUN - MAVERICK » • Organisé avec le cinéma UTOPIE • Domaine de Senelles.

#### SAMEDI 5 AOÛT • 21H Représentation Théâtrale

Mise en scène par Tony Feijoo • Salle des fêtes Yves Mourgues.

#### MARDI 8 AOÛT • 18H30 Cluéo Géant

Site du château aux assiettes • Domaine de Senelles • 3<sup>ème</sup> édition Comédiens de la compagnie Paradoxaes. Réservation obligatoire auprès du Pays d'Art et D'Histoire.

#### JEUDI 24 AOÛT 20H30 Festiv'Azul, voix du monde

Église Notre Dame • Musiques anciennes méditerranéennes et klezmer • Ensemble Rosas

#### SAMEDI 26 AOÛT • 21H Les « yeux dans les étoiles »

Domaine de Senelles, regard et observation de la Lune, Jupiter et Saturne.

## À VENIR CET AUTOMNE/HIVER

### DIMANCHE 10 SEPTEMBRE • A PARTIR DE 10 H

#### Journée Portes Ouvertes des Associations

Parc de la mairie en continu • Présentations et démonstrations par les Associations Biassaises • Ateliers, animations, promenades en calèche, structures gonflables...

#### SAMEDI 16 SEPTEMBRE • 10H-18H Expositions de vieilles voitures

Domaine de Senelles • Association les 3V (Vieilles Voitures Villeneuvoises) et le RCC (Rencard Café Club).

#### SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE • 10H-18H

#### Journées Européennes du Patrimoine

Domaine de Senelles • Église • Moulin • Forge • de 10h à 18h.

#### DIMANCHE 17 SEPTEMBRE • 11H Théâtre

Domaine de Senelles • Château aux Assiettes • « La Chienne de ma vie » de Claude Duneton, avec Aladin Reibel, accompagné à l'accordéon par Michel Glasko.

#### DIMANCHE 8 OCTOBRE • 9H30 DÉPART MAIRIE Octobre Rose

Marche familiale d'une durée d'environ 1h30, suivi d'une animation de Zumba, avec la participation du Comité de Cancérologie, des associations Biassaises, Bias Rando et Gym.

#### VENDREDI 3, SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 NOVEMBRE Les Soirées Théâtrales

23<sup>ème</sup> édition • Organisées par le Comité des Fêtes de Bias • Mise en scène par Tony Feijoo.



## AMÉNAGEMENT, FLEURISSEMENT

### PASSERELLE SUR LE BIEF « LASGOURGUES »



Pose d'une passerelle à proximité de la Mairie afin de traverser le ruisseau qui alimente le moulin du bourg.

### CHEMIN DE LASNAUZES



Comme annoncée, la 2<sup>ème</sup> tranche vient de se terminer avec la rénovation de la chaussée, la création de trottoirs et de l'éclairage public. La 3<sup>ème</sup> tranche devrait être réalisée cet été.

### PARC DE LA MAIRIE - JACHÈRE FLEURIE



Embellissement paysager dans les jardins de la Mairie avec la mise en place d'une jachère fleurie composée de différentes variétés de fleurs.

## SÉCURITÉ

### RUE DE LA PLAINE - RALENTISSEUR



Aménagement d'un ralentisseur afin de sécuriser la traversée de la rue par les enfants des écoles pour accéder au parc de la Mairie.

### CHEMIN DE SOULIÈS



Aménagement d'un trottoir afin de sécuriser le cheminement des piétons sur environ 200m.

### ENHERBAGE DU CIMETIÈRE

La municipalité s'est engagée en 2021 à supprimer les produits chimiques et elle a opté pour des méthodes d'entretien alternatives et durables.

Selon les saisons, comme actuellement au printemps, ce nouveau mode de gestion peut donner un aspect du cimetière plus ou moins confus en herbe, pour y pallier un entretien est prévu après les périodes de fortes poussées.

A noter que ce désagrément "passager" de l'aspect des allées favorise la réapparition de la flore en créant un réservoir de biodiversité.

## EXPRESSION LIBRE

### TOUS ENSEMBLE POUR BIAS

### BIAS 2020

# INFOS PRATIQUES

## ORDURES MÉNAGÈRES : LA REDEVANCE INCITATIVE

### UN NOUVEAU SYSTÈME POUR LA GESTION DE VOS DÉCHETS

Et si les personnes produisant peu de déchets payaient moins que les gros pollueurs ? C'est le principe de la redevance incitative modulée en fonction du volume de déchets produits.

#### C'EST QUOI ?

La redevance incitative, c'est le fait de payer ses ordures ménagères en fonction de la quantité produite. Système plus équitable que la taxe actuelle, puisque l'administré ne sera pas taxé sur la surface de son logement mais véritablement sur sa production de déchets annuelle.

#### POURQUOI ?

La loi de transition énergétique adoptée le 17 août 2015 prévoit en effet une augmentation des taxes environnementales de 24 € la tonne actuellement à 64 € en 2025. Pour ne pas avoir à récupérer cette augmentation sur chacun et répondre à l'urgence écologique, la CAGV a décidé la mise en œuvre effective de la redevance incitative dès 2024.

#### QUAND ET COMMENT ? 2024 ANNÉE TEST

Année dite « à blanc » où les administrés recevront leur taxe d'ordures ménagères pour la dernière fois, mais aussi une évaluation de leur redevance

en fonction du volume des déchets.

Chacun aura ainsi une estimation de ce que lui coûtera sa production de déchets destinés à l'enfouissement.

Chaque foyer sera équipé d'un badge ou d'un container pucé fin 2023 permettant la comptabilisation du volume d'ordures ménagères pour chaque foyer.

#### UN ACCOMPAGNEMENT MAIN DANS LA MAIN

Réduire le volume des poubelles noires - réduire les déchets organiques.

Le tri sélectif des déchets et le compostage domestique est collectif doivent augmenter, **les déchets organiques représentent presque 35 % des ordures ménagères !**

En outre, on peut souligner le fait que le meilleur déchet, c'est celui qui n'est pas produit ! On peut donc réutiliser, acheter moins, éviter le suremballage...

TOUTES LES INFORMATIONS MISES À JOUR SUR LE SITE DE LA CAGV  
[WWW.GRAND-VILLENEUVOIS.FR](http://WWW.GRAND-VILLENEUVOIS.FR) DANS LA RUBRIQUE « VIVRE ET HABITER » / DÉCHETS...

### CONSEILS UTILES POUR RÉDUIRE LE VOLUME DES POUBELLES NOIRES



**Mettre dans les sacs jaunes : quasiment tous les contenants et emballages,**

**Les métaux :** boîtes de conserve, canettes, aérosols, bouteilles métalliques, barquettes, opercules...

**Les plastiques :** bouteilles, bidons, flacons en plastique, films plastiques, les blisters et les emballages de laitages... Attention couverts et gobelets en plastique vont dans la poubelle noire.

**Les cartons :** boîtes de céréales, de pizza, briques alimentaires (soupe, lait...), boîtes à œufs.

#### COLLECTE DU VERRE

##### DANS LES BORNES « VERRE »

Tous les contenants en verre, bouteilles, bocaux, pots et flacons sans bouchon ni capsule. Attention tout le verre de vaisselle dans les poches noires.



#### COLLECTE DE VÊTEMENTS

##### DANS LES BORNES « TEXTILES »

Vêtements, chaussures, linge de maison, et petite maroquinerie...



#### COLLECTE DES PAPIERS

##### DANS LES BORNES « PAPIERS »

Magazines, cahiers, journaux, revues, livres même avec spirales ou agrafes



# INFOS PRATIQUES

## MAIRIE

1, Avenue des Prés • 47300 BIAS • ☎ 05 53 70 93 48

**Ouverture du secrétariat :** du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00 • accueil@mairie-de-bias.fr • [www.mairie-de-bias.fr](http://www.mairie-de-bias.fr)

### POLICIER MUNICIPAL

1, Avenue des Prés • 47300 BIAS  
police.municipale@mairie-de-bias.fr • ☎ 05 53 70 93 48

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

6, Rue Jean Malbec • ☎ 05 53 71 85 14  
**Ouverture au public :** • Mardi : 15h30 - 17h30 • Mercredi 10h - 12h et 15h30 - 17h30 • Jeudi : 10h - 12h et 15h30 - 17h30 • Samedi : 10h - 12h

### CRÈCHE

52, Route de Carabelle • ☎ 05 53 70 22 19

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

20, Avenue Serge Dubois • ☎ 05 53 70 13 32

### ÉCOLE MATERNELLE

30, Avenue Serge Dubois • ☎ 09 72 52 89 32

### CENTRE DE LOISIRS

17, rue Jean Malbec • ☎ 05 53 40 12 73

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VILLENEUVOIS (C.A.G.V)

24, rue du vieux Pont • 47440 Casseneuil • ☎ 05 53 71 54 81  
[www.grand-villeneuvois.fr](http://www.grand-villeneuvois.fr)

### ORDURES MÉNAGÈRES ☎ 05 53 49 29 35

Ramassage des encombrants • ☎ 0 801 90 27 82

Une question sur le tri : CAGV Animateurs de tri • ☎ 05 53 71 96 51

### DÉCHETTERIES

Du lundi au samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

**LE LÉDAT** • ☎ 05 53 01 57 93 • ZAC de Campagnac

**VILLENEUVE-SUR-LOT** • ☎ 05 53 01 48 44 • Z.I du Rooy • Rue Henri Le Châtelier

**SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT** • ☎ 05 53 01 56 65 • Z.A de Nombel

**LAROQUE-TIMBAUT** • ☎ 05 53 01 56 65 • Z.A de Pourret

### TRANSPORT URBAIN VILLENEUVE-SUR-LOT : ÉLIOS

Maison de la Mobilité - 22, rue du Collège • ☎ 05 53 40 23 30

## ORDURES MÉNAGÈRES, DES QUESTIONS ?

**Ordures ménagères non ramassées ? Besoin d'un composteur ?  
Besoin d'un bac pour les ordures ménagères ?**

Contactez la CAGV qui exerce la compétence de la collecte et le traitement des déchets ménagers ☎ 05 53 49 29 35

## SACS JAUNES

### DISTRIBUTION AUX ATELIERS MUNICIPAUX DE BIAS

167, Route de Lalandette - Du lundi 26 au mardi 27 juin de 8h à 17h et mercredi 28 juin de 8h à 12h.

La prochaine distribution aura lieu fin d'année.

## APPELS D'URGENCE

POMPIERS ☎ 18  
05 53 36 27 80

SMUR ☎ 15  
05 53 01 80 80

POLICE ☎ 17  
05 53 49 62 70

SOURDS ET MALENTENDANTS  
☎ 114

CENTRE ANTIPOISON  
DE BORDEAUX  
05 56 96 40 80

PÔLE DE SANTÉ  
DU VILLENEUVOIS  
05 53 72 23 23

ASSO FRANCE DÉPRESSION  
07 84 96 88 28

ÉCOUTE FAMILLE  
01 42 63 03 03

FEMMES VICTIMES  
DE VIOLENCES ☎ 3919

ENFANCE EN DANGER ☎ 119



## BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Un broyeur est disponible 1 jour par mois de 9h à 14h.

Voir le planning sur le site [www.grand-villeneuvois.fr](http://www.grand-villeneuvois.fr) pour trouver le jour dans la commune la plus proche. Pas besoin de prendre rendez-vous.

Directeur de la publication :  
Xavier LLOPIS

Rédaction : Brigitte LOUGRAT

Conception & Impression :  
L'IMPRIMERIE PUB ECHO - 2022  
[www.pub-echo.com](http://www.pub-echo.com)

# COMMUNIQUÉS

## TONTES, BRICOLAGE, ENTRETIEN

### UTILISATION DES APPAREILS

### GÉNÉRATEURS DE BRUITS

Autorisation sur les créneaux suivants : du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

En dehors de ces créneaux horaires, l'usage est interdit (arrêté municipal sur le site de la mairie : [www.mairie-de-bias.fr](http://www.mairie-de-bias.fr)).

## RÈGLEMENTATION DES CLÔTURES

### DÉCLARATION

Une clôture est soumise à une déclaration en mairie et réglementée par le PLUI (plan local d'urbanisme inter-communal). L'implantation, la hauteur et les matériaux doivent être conformes aux règles d'urbanisme.

**CONTACT** : service urbanisme de la mairie sur RDV.

☎ 05 53 70 90 92

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre des mesures nécessaires pour réduire les dépenses énergétiques de la commune, le conseil municipal a décidé de moduler l'éclairage public (arrêté disponible sur le site [www.mairie-de-bias.fr](http://www.mairie-de-bias.fr)).

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES 9 JUIN 2024

### INSCRIPTIONS SUR

### LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections Européennes permettent d'élire les députés qui composent le Parlement Européen et indirectement le Président de la Commission Européenne.

#### Deux possibilités :

- **En ligne** jusqu'au sixième mercredi précédent le scrutin.

site : [service-public.fr](http://service-public.fr)

- **En se rendant à la mairie** avant le 6<sup>ème</sup> vendredi qui précède le 1<sup>er</sup> tour du scrutin avec :

- une justificatif d'identité
- un justificatif de de domicile.

## RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES

### POUR LA RENTRÉE DE

### SEPTEMBRE 2023

Pour l'inscription de votre enfant à l'école maternelle et élémentaire de Bias pour l'année 2023-2024, vous devez vous présenter en Mairie avec les documents suivants :

- **le livret de famille**
  - **un justificatif de domicile**
- Pour les parents séparés, l'autorisation écrite des 2 parents en indiquant l'adresse et le numéro de téléphone.

## DÉPÔTS AU PIED DES CONTENEURS INTERDITS

C'est avec consternation que nous constatons trop régulièrement des incivilités aux pieds des conteneurs et bornes de tri.

Nous faisons appel au civisme de chacun afin que de tels gestes ne soient plus récurrents.

La municipalité

